

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Notes explicatives sur LL-1 - p.1

Programme d'observation Vous travaillez pour - un programme national : notez le code pays correspondant. Un programme régional : notez

l'acronyme de l'autorité/du prestataire qui vous envoie (USMLT, FSMA, PNA, CPS, ROP, etc.).

On entend par « marée complète » l'intervalle entre deux débarquements complets ou partiels des captures.

Si l'observateur participe à une marée incomplète, les raisons doivent en être exposées dans le compte rendu de la marée - Voir également « Marées partielles » ci-dessous.

Remarque : Dans les cases O / N, veuillez n'entourer qu'une seule réponse.

DÉTAILS DE LA MARÉE

Nom et nationalité de l'observateur : Notez votre prénom, puis votre nom, en entier (ex. Jean Martin) et votre nationalité (comme indiqué sur votre passeport).

Numéro de marée de l'observateur : Inscrivez le numéro qui vous a été attribué par l'organisme qui vous envoie.

(ex. le numéro de la troisième marée réalisée par Jean Martin en 1996 est : « JM 96-03 »).

Début de la marée (date et heure du bord) Utilisez le format « année/mois/jour ».

Fin de la marée (date et heure du bord) Utilisez le format « année/mois/jour ».

(ex : une heure cinq de l'après-midi, le 3 janvier 1996 = « 03/01/96 - 13:05 »).

HEURE
DU BORD

**Voir N.B. pour port
de départ/retour
du bateau**

Position début de marée, fin de marée et port de départ du bateau : Remplissez les trois cases, même si c'est dans un même port.

N.B. : la marée de l'observateur ne commence que lorsqu'il monte à bord du navire à observer et prend fin lorsqu'il débarque.

Marée partielle - Si le navire à observer se trouve déjà en mer, le moment du transbordement entre les deux navires déterminera le jour et l'heure du début de la marée. Dans la case « Position début de la marée », notez alors « En mer », suivi de la position en degrés et minutes uniquement (dd°mm'). Si, pour terminer votre marée, vous quittez le navire observé et embarquez à bord d'un autre navire, le moment du transbordement fixera l'heure et la date de fin de marée. Dans la case « Position fin de la marée », notez alors « En mer », suivi de la position en degrés et minutes uniquement (dd°mm').

Marées multiples - Lorsqu'en mer, vous observez deux ou plusieurs navires distincts, considérez qu'il s'agit de deux ou plusieurs marées différentes et utilisez des formulaires distincts pour chacune d'entre elles.

NAVIRE

Nom du navire, propriétaire, capitaine, maître de pêche : Notez les noms entiers si possible.

Numéro d'immatriculation : Numéro attribué par le pays dans lequel le bateau est immatriculé (ex. : « ME1-808 »).

UVI (Numéro d'identification unique) : La WCPFC exige de tous les navires de plus de 100 tonneaux de jauge brute qu'ils obtiennent un numéro d'identification unique à compter du 1er janvier 2016. Il se peut ce numéro apparaisse sur les titres de navigation avant cette date. L'UVI est généralement délivré par l'Organisation maritime internationale (OMI) ou par la Lloyd's Register. En cas d'absence

Pavillon : Nom du pays dans lequel le bateau est immatriculé (ex. : Belize) même s'il vient d'un autre pays, comme la Corée.

Indicatif radio international : À ne pas confondre avec le n° d'immatriculation. Si le bateau n'a pas d'indicatif, notez-le dans le compte rendu.

Capitaine - Pièce d'identité/N° : Notez le nom complet du capitaine et du maître de pêche, ainsi que le numéro et le type de pièce

Maître de pêche - Pièce d'identité/N° : d'identité en leur possession.

De préférence, la licence/le permis du capitaine ou du maître de pêche : à défaut, leur passeport ou toute autre pièce d'identité.

N° de permis ou de licence(s) de pêche : Si le navire effectue des opérations de pêche dans le cadre de plusieurs accords d'accès bilatéraux, veuillez indiquer le numéro du permis de pêche délivré par chaque État côtier dans les eaux desquelles le navire pratique la pêche pendant la marée.

Si le navire de pêche opère dans le cadre d'un traité multilatéral, notez le n° de permis délivré au navire en vertu des dispositions dudit traité.

Si le navire est immatriculé dans l'État côtier, consignez le numéro de la licence qui a été délivrée par ledit État.

Longueur totale :

Vous trouverez la longueur totale du navire et sa jauge brute sur le certificat d'immatriculation du navire. Vous devez dans la mesure du possible inscrire la jauge brute (JB). Pour les navires plus anciens, en l'absence de jauge brute, inscrivez le tonnage de jauge brute (TJB). Vérifiez les modifications se rapportant à la longueur et/ou à la jauge brute. Si vous suspectez un changement, notez un maximum d'informations dans le compte rendu.

Jauge brute (JB) / Tonnage de jauge brute (TJB) :

Capacité des cales : La capacité (en tonnes) est souvent indiquée dans le plan des ponts et le journal machine.

Notez la capacité totale de toutes les cales pouvant contenir du poisson, même si elles ne sont pas utilisées pour stocker les captures pendant la marée.

NATIONALITÉ DE L'ÉQUIPAGE

Capitaine, maître de pêche : Notez uniquement la nationalité du capitaine et/ou du maître de pêche.

Il n'est pas nécessaire de noter à nouveau leur nom, ou leur pièce d'identité (informations déjà notées dans la section « Navire »).

Autres membres d'équipage - Combien ? : Répertoirez toutes les nationalités présentes à bord et, pour chacune d'entre elles, notez le nombre de nationaux.

Ne comptez ni le capitaine, ni le maître de pêche dans le décompte.

APPAREILLAGE ÉLECTRONIQUE (Entourez oui « O » si l'instrument est présent à bord et non « N » dans le cas contraire.)

Innovations technologiques : Signalez ici la présence à bord d'appareillages électroniques nouveaux ou innovants, ou de technologies de rupture.

Ne consignez pas ici les équipements obsolètes ne figurant pas dans la liste proposée, comme les radios, par exemple. Faites une description détaillée de ces nouveaux appareillages dans votre journal et dans votre compte rendu de marée.

Utilisation : Utilisez ces codes (situés au bas du recto du formulaire) pour préciser la fréquence d'utilisation des appareils identifiés (lettre O entourée).

VMS-1 et VMS-2 : Notez le type de tous les systèmes de suivi employés à bord (InMarSat-C, Iridium, Argos, etc.). Utilisez le code Utilisation pour indiquer quand le système VMS est utilisé.

Services de communication : Si le navire utilise un téléphone satellite et/portable et/ou un fax et/ou une adresse électronique, notez les détails.

Service d'information sur les pêches : Les navires peuvent recevoir des informations en temps réel sur certains paramètres océanographiques. Veuillez entourer la lettre adéquate pour indiquer si le navire reçoit des informations sur la température de surface de la mer (SST), la densité du phytoplancton ou la hauteur de la mer. Si d'autres informations sont reçues par le navire, consignez-les dans la rubrique « Observations » et détaillez dans le compte rendu de la marée. Si « O », indiquez l'adresse du site Web (www) sous le champ « O / N » et donnez des informations plus détaillées sur le site en question dans votre compte rendu écrit.

Voir le verso du formulaire LL-1 (p.2) pour des informations supplémentaires sur les engins de pêche, le matériel de sécurité, les méthodes de conservation, le système d'évacuation des déchets et les commentaires.